

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Villefranche-de-Rouergue
ROUSSENNAC - Commune

Séance du vendredi 05 juin 2026

Délibération N° DE_20260605_001

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	12	15
Date de la convocation : 28/05/2026		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq juin deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle de réunion Mairie), sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS.

Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Jean-Claude FROMENT, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Joël FROMENT, Carine MARTIN, Patrick MARTY, Guillaume POUJOL, Amélie LALLOZ, Aude-Marie MAUGER LEFEBVRE, Perrine PICAROUGNE

Représentés : Thibault CAMMAN représenté par Sébastien CAYSSIALS, Thomas LAMOTTE représenté par Marie-Laure CAMBOULAS, Cédric MARTINS représenté par Patrick MARTY

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Marie-Laure CAMBOULAS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Désignation des délégués et leurs suppléants aux élections sénatoriales commune de Roussennac

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle de réunion de la mairie, le 05 juin 2026 à 20h30,

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collègues électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministre de l'Intérieur n° 1NTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Vu l'arrêté préfectoral n° 12-2026-05-11-00005 du 11 mai 2026,

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux

Date de transmission de l'acte: 05/06/2026
Date de réception de l'AR: 05/06/2026

012-211202064-DE_20260605_001-DE
A G E D I

il s'agit de Messieurs Patrick MARTY et Joël

DE_20260605_001

FROMENT pour les deux plus âgés, Monsieur Guillaume POUJOL et Madame Amélie LALLOZ pour les deux plus jeunes.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Les candidatures enregistrées :

– Mme Amélie LALLOZ, Mrs Sébastien CAYSSIALS et Joël FROMENT pour les délégués titulaires ;

– Mme Chantal FRAYSSE et Mrs Patrick MARTY et Guillaume POUJOL pour les délégués suppléants.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et leurs suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Délégués titulaires :

- Nombre de bulletins :15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés :15
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu : Mme Amélie LALLOZ : 15 voix (quinze voix) , titulaire - M. Sébastien CAYSSIALS : 15 voix (quinze voix) titulaire - M. Joël FROMENT 15 voix (quinze voix) titulaire Commune de ROUSSENNAC

Mme LALLOZ Amélie, M. CAYSSIALS Sébastien, M. FROMENT Joël ayant obtenu la majorité absolue sont désignés délégués titulaires.

Délégués suppléants :

- Nombre de bulletins :15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés :15
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu : – M Guillaume POUJOL : 15 voix (quinze voix), suppléant – Mme Chantal FRAYSSE : 15 voix (quinze voix), suppléante – M. Patrick MARTY: 15 voix (quinze voix), suppléant.

M. Guillaume POUJOL, Mme Chantal FRAYSSE, M. Patrick MARTY ayant obtenu la majorité absolue sont désignés délégués suppléants

Date de transmission de l'acte: 05/06/2026

Date de réception de l'AR: 05/06/2026

012-211202064-DE_20260605_001-DE

A G E D I

DE_20260605_001

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Sébastien CAYSSIALS
Président de séance



Marie-Laure CAMBOULAS
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 05/06/2026
Date de reception de l'AR: 05/06/2026

012-211202064-DE_20260605_001-DE
A G E D I

DE_20260605_001